

## **Gemalto annonce les résultats du vote de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires**

**Amsterdam, Pays-Bas, le 18 mai 2017, à 16h00** – Gemalto (Euronext NL 0000400653 GTO), leader mondial de la sécurité numérique, annonce que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires (« AG »), réunie ce jour aux Pays-Bas, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises par le Conseil d'administration.

Ces résolutions prévoyaient notamment :

- Approbation des états financiers de la Société pour l'exercice social clos le 31 décembre 2016.
- Distribution en espèces d'un dividende de 0,50 € par action au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

Le calendrier de paiement du dividende sera le suivant :

- 22 mai 2017 : Date de détachement du coupon (« *Ex-dividend date* »), c'est-à-dire la date à partir de laquelle les actions sont négociées sans droit au dividende au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 (« coupon détaché »).
- 23 mai 2017 : Date d'enregistrement des titres (« *Dividend record date* »), c'est-à-dire la date à laquelle les positions des actionnaires sont enregistrées à la clôture de la séance de bourse pour pouvoir bénéficier de la distribution de dividende au titre de l'exercice social clos au 31 décembre 2016.
- 24 mai 2017 : Date de paiement du dividende.

Les actions Gemalto se négocieront ex-droit au dividende dès l'ouverture de la séance de bourse du 22 mai 2017. Les porteurs d'actions Gemalto au 22 mai 2017 qui n'auraient pas préalablement cédé leurs actions pourront donc librement les négocier en bourse à compter de cette date et ne seront pas tenus de les bloquer jusqu'à la date de paiement du dividende pour en bénéficier.

Le dividende en espèces est en principe assujéti à une taxe de 15% au titre de l'impôt à la source néerlandais qui sera déduite par Gemalto du dividende payé aux actionnaires. Certains actionnaires peuvent être éligibles à une demande de remboursement de cette retenue à la

source si certaines conditions sont réunies. Il est conseillé aux actionnaires de consulter leur propre conseiller fiscal sur leur situation spécifique concernant les aspects fiscaux relatifs aux dividendes.

- Renouvellement de M. Alex Mandl en qualité de membre non-dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2019.
- Renouvellement de Mme Homaira Akbari en qualité de membre non-dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2021.
- Renouvellement de M. Buford Alexander en qualité de membre non-dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2019.
- Renouvellement de M. John Ormerod en qualité de membre non-dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG 2018.
- Nomination de Mme Jill Smith en qualité de membre non-dirigeant du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'AG de 2021.
- Modifications des Statuts de Gemalto.
- Renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration en vue du rachat d'actions dans le capital social de Gemalto et prorogation de l'autorisation conférée au Conseil d'administration d'émettre des actions et d'attribuer des droits pour acquérir des actions dans le capital social de Gemalto avec ou sans le pouvoir de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires.

L'agenda ainsi que les autres renseignements relatifs à l'AG sont disponibles sur le site de Gemalto dédié aux investisseurs, à l'adresse <http://www.gemalto.com/france/investisseurs/agm/agm-2017>

#### **Communication financière**

Winston Yeo  
M.: +33 6 2947 0814  
[winston.yeo@gemalto.com](mailto:winston.yeo@gemalto.com)

Sébastien Liagre  
M: +33 6 1751 4467  
[sebastien.liagre@gemalto.com](mailto:sebastien.liagre@gemalto.com)

#### **Communication Corporate**

Isabelle Marand  
M. : +33(0) 6 14 89 18 17  
[isabelle.marand@gemalto.com](mailto:isabelle.marand@gemalto.com)

#### **Agence Relations Media**

Catherine Durand-Meddahi  
M. : +33(0) 6 08 14 49 70  
[c.meddahi@agence-influences.fr](mailto:c.meddahi@agence-influences.fr)

En cas de doute ou de différence, la version anglaise de ce document prévaut sur la version française.

Le présent communiqué de presse contient une information susceptible d'avoir constitué, avant sa diffusion, une information privilégiée au sens de l'article 7 paragraphe 1 du Règlement européen n° 596/2014 (règlement relatif aux abus de marché).

### **À propos de Gemalto**

Gemalto (Euronext NL0000400653 GTO) est le leader mondial de la sécurité numérique, avec un chiffre d'affaires 2016 de 3,1 milliards d'euros et des clients dans plus de 180 pays. Nous apportons la confiance dans un monde de plus en plus interconnecté.

Nos technologies et services permettent aux entreprises et aux gouvernements d'authentifier les identités mais également de protéger les données afin qu'elles restent en sécurité et assurent des services dans les appareils personnels, les objets connectés, le cloud et sur les réseaux.

Les solutions de Gemalto sont au cœur de la vie moderne, du paiement à la sécurité de l'entreprise en passant par l'internet des objets. Nous authentifions les personnes, les transactions ainsi que les objets, chiffons les données et créons de la valeur pour les logiciels – permettant ainsi à nos clients d'offrir des services numériques sécurisés à des milliards de personnes et d'objets.

Présent dans 48 pays, Gemalto emploie plus de 15 000 personnes travaillant depuis 112 bureaux, 43 centres de personnalisation et de données et 30 pôles de Recherche et de Développement logiciel.

Pour plus d'informations, visitez  
notre site [www.gemalto.com](http://www.gemalto.com) ou suivez [@GemaltoFrance](https://twitter.com/GemaltoFrance) sur Twitter.